
CRÉDIT MOBILIER DE MONACO

en abrégé « CMM »

Société Anonyme Monégasque

au capital de 5.355.000 euros

Siège social : 15, avenue de Grande-Bretagne - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en euros)

ACTIF	2019	2018
CAISSE-BANQUES CENTRALES-CCP	842 649,58	1 430 770,88
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 459 028,07	3 627 826,05
COMPTES ORDINAIRES	3 459 028,07	3 627 826,05
PRÊTS À TERME	-	-
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE.....	9 974 579,13	9 515 109,98
CRÉDITS À LA CLIENTÈLE	9 754 088,88	9 172 984,16
CRÉANCES DOUTEUSES	195 698,78	270 872,59
COMPTES DÉBITEURS	24 791,47	71 253,23

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 477,33	2 562,45
IMMOBILISATIONS	713 849,59	788 384,39
INCORPORELLES	482 580,71	519 635,41
CORPORELLES.....	231 268,88	268 748,98
AUTRES ACTIFS	13 932,48	9 463,85
COMPTES DE RÉGULARISATION	162 453,95	49 976,85
TOTAL DE L'ACTIF	15 170 970,13	15 424 094,45
PASSIF	2019	2018
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	8 739 900,70	9 056 778,63
COMPTES CRÉDITEURS	1 490 228,67	1 574 805,67
COMPTES D'ÉPARGNE À RÉGIME SPÉCIAL	55 988,88	394 542,48
DÉPÔTS À TERME.....	7 022 505,90	6 885 906,39
AUTRES SOMMES DUES/BONIS À LIQUIDER	171 177,25	201 524,09
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-	-
AUTRES PASSIFS	191 444,85	185 769,61
COMPTES DE RÉGULARISATION	93 315,96	96 936,81
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 000,00	76 000,00
CAPITAL SOUSCRIT	5 355 000,00	5 355 000,00
RÉSERVES	294 565,07	286 876,25
REPORT À NOUVEAU	219 044,33	212 956,67
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	201 699,22	153 776,48
TOTAL DU PASSIF	15 170 970,13	15 424 094,45

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

(en euros)

	2019	2018
ENGAGEMENTS DONNÉS	378 000,00	378 000,00
Engagements d'ordre de la clientèle.....	378 000,00	378 000,00
ENGAGEMENTS REÇUS	273 716,79	273 716,79
Engagements reçus d'établissements de crédit.....	273 716,79	273 716,79
AUTRES ENGAGEMENTS ET DIVERS	-	32 000,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019
(en euros)

RÉSULTAT	2019	2018
+ INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	1 525 680,96	1 531 871,76
- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	130 537,60	120 934,36
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	1 366,22	1 365,50
- COMMISSIONS (CHARGES)	3 952,02	4 007,15
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	107 954,44	84 605,03
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	25 477,38	24 676,61
PRODUIT NET BANCAIRE	1 475 034,62	1 468 224,17
- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 008 682,78	1 016 819,63
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	89 138,80	88 713,97
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	377 213,04	362 690,57
- COÛT DU RISQUE	-	8 285,43
+ REPRISE SUR PROVISIONS	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	377 213,04	354 405,14
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	377 213,04	354 405,14
+ Produits exceptionnels	4 529,88	2 065,13
- Charges exceptionnelles	3 799,06	28 006,07
- REDEVANCE TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES	176 244,64	174 687,72
RÉSULTAT NET	201 699,22	153 776,48

NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

1. - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

2. - MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1. - Créances et dettes envers les établissements de crédit et de la clientèle

Ces éléments sont comptabilisés pour leur montant nominal. À la clôture, les intérêts courus non échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en compte de résultat.

2.2. - Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique et amorties sur la durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

Les durées des amortissements sont variables en fonction des postes :

Mobilier de bureau : durée 10 ans ;

Matériel de bureau et informatique : durée 3 ans ou 5 ans ;

Logiciels informatiques : durée 5 ans ;

Installations, agencements, aménagements : durée variable entre 5 et 25 ans.

2.3. - Intérêts et commissions

Les intérêts, agios et commissions assimilées à des intérêts sont comptabilisés *prorata temporis*, les autres commissions sont comptabilisées à la date de leur encaissement.

3. - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. - Ventilation des immobilisations (en milliers d'euros)

	VALEUR BRUTE FIN 2018	ACQUIS. 2019	REBUT 2019	REPRISE ou CESSIONS 2019	VALEUR BRUTE FIN 2019	AMORTISSEMENTS		VALEUR NETTE FIN 2019
						DOTATION	CUMUL	
INCORPORELLES	578	7	6	0	579	44	96	483
DROIT AU BAIL	347				347			347
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT					-			-
LOGICIELS	231	7	6		232	44	96	136
IMMOB. EN COURS					0			0
CORPORELLES	742	7	3	0	746	45	515	231
INSTAL.AGENC.AMÉNAG.	611	7	3		615	38	395	220
MOBILIER DE BUREAU	57				57	5	48	9
MAT. DE BUREAU & INFORM.	74				74	2	72	2
IMMOB. EN COURS								
TOTAL	1 320	14	9	0	1 325	89	611	714

3.2. - Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle (en milliers d'euros)

EMPLOIS / RESSOURCES	TOTAL EN FIN D'EX. 2018	DURÉE		TOTAL EN FIN D'EX. 2019
		<=1 an	>1 an	
Créances sur les établissements de crédit	3628	3 459	0	3 459
- À VUE	3628	3 459		3 459

- À TERME				0
Créances sur la clientèle	9 515	7 563	2 412	9 975
- COMPTES À VUE	71	25		25
- PRÊTS PERSONNELS	2542	13	2 412	2 425
- PRÊTS SUR GAGES CORPORELS	6601	7 294		7 294
- IMPAYÉS	30	35		35
- AV. SUR AVOIRS FINANCIERS	0	0		0
- DOUTEUSES PRÊTS PERSONNELS	172	113		113
- DOUTEUSES PRÊTS SUR GAGES CORPORELS	99	83		83
TOTAL ACTIF	13 143	11 022	2 412	13 434
Dettes sur la clientèle				
- COMPTES À VUE	1569	1 486		1 486
- COMPTES SUR LIVRETS	395	56		56
- COMPTES À TERME	6886	7 022		7 022
- AUTRES SOMMES DUES/BONIS À LIQUIDER CAUTIONNEMENT COFFRE	207	176		176
TOTAL PASSIF	9 057	8 740	0	8 740

3.3. - Autres actifs et passifs et comptes de régularisations (en milliers d'euros)

ACTIF	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Autres actifs (1)	14	9
Comptes d'encaissement	0	0
Charges constatées d'avance	20	30
Comptes de régularisation divers	142	20
	176	59

PASSIF	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Autres passifs (2)	191	186
Comptes d'encaissement	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
Charges à payer	93	97
Comptes de régularisation divers	1	0
	285	283

(1) Frais et taxes à récupérer, débiteurs divers, certificats d'association FDG, dépôts de garantie espèce, TVA déductible, timbres.

(2) Fournisseurs, Trésorerie Générale des Finances, caisses sociales, personnel rémunérations dues, assurances, dividendes à payer, TVA collectée, prélèvement libératoire.

4. - INFORMATIONS SUR LES POSTES DE HORS-BILAN

4.1. - Engagements donnés

Cautions en faveur de l'Administration des Domaines	273.716,79 €
Cautions en faveur du C.F.M.	150.000,00 €
Cautions en faveur de la SEPAC	114.000,00 €

4.2. - Engagements reçus d'un établissement de crédit

Engagement de garantie de 273.716,79 € reçu d'un établissement de crédit qui se porte caution solidaire envers l'Administration des Domaines en vue de garantir jusqu'au montant précité le paiement des sommes dues dont le Crédit Mobilier de Monaco serait débiteur au titre de la Convention de Concession du 23 novembre 1977 concernant les opérations de prêts sur gages mobiliers.

5. - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)

5.1. - Ventilation des intérêts et produits assimilés

	2019	2018
Opérations avec les établissements de crédit	0	0
Opérations avec la clientèle	1 526	1 532

5.2. - Ventilation des intérêts et charges assimilés

	2019	2018
Opérations avec la clientèle	131	121

5.3. - Autres résultats d'exploitation bancaires

	2019	2018
Droits de vente	62	44
Bonis capitalisés	33	30
Divers produits (locations coffres, assurances ...)	13	11
Total autres produits d'exploitation bancaires	108	85
Primes d'assurance Banque Globale	25	25
Total autres charges d'exploitation bancaires	25	25

5.4. - Charges générales d'exploitation

	2019	2018
Salaires et traitements	332	307
Tickets restaurants	7	7
Charges sociales	112	115
Provisions sur congés payés	0	0
Honoraires intermédiaires	191	254
Indemnités administrateurs	59	56
Frais généraux et divers	308	278
TOTAL	1 009	1 017

5.5. - Ventilation du coût du risque

	2019	2018
Provisions pour risques et charges	0	8
Reprise provisions pour risques et charges	0	0

5.6. - Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

AU 31 DÉCEMBRE	2015	2016	2017	2018	2019
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
CAPITAL SOCIAL	5 355 000	5 355 000	5 355 000	5 355 000	5 355 000
NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
FONDS PROPRES AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT	5 621 762	5 649 325	5 646 562	5 682 019	5 386 029
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 471 284	1 531 474	1 487 781	1 531 872	1 525 681
BÉNÉFICE AVANT REDEVANCE-AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	484 056	480 537	457 317	425 464	467 083
REDEVANCE À LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES	164 240	173 265	168 774	174 688	176 245
BÉNÉFICE APRÈS REDEVANCE-AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	235 290	246 551	236 500	153 776	201 699
DIVIDENDES DISTRIBUÉS	280 000	0	245 000	245 000	140 000
PERSONNEL					
NOMBRE DE SALARIÉS	5	5	6	6	5
MASSE SALARIALE	289 978	289 132	348 879	314 310	339 073
CHARGES SOCIALES	115 393	110 457	117 874	114 997	111 749
PROVISIONS POUR CONGÉS PAYÉS	35 670	56 466	36 462	36 462	36 462

6. - INFORMATIONS DIVERSES

6.1. - Capitaux propres (en milliers d'euros)

	2019	2018
Capital souscrit (1)	5 355	5 355
Réserves statutaires	294	287
Report à nouveau	219	213
Résultat de l'exercice	202	154
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE BASE	6 070	6 009

(1) Réparti en 35.000 actions de 153 € détenues en majorité par la société ITALMOBILIARE S.p.A. à 99,91%.

6.2. - Effectif

Cadres : 2

Non cadres : 3

Appréciateurs indépendants : 2

RAPPORT GÉNÉRAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2017 pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'administration, sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à.....15.170.970,13 €

* Le compte de résultat fait apparaître
un bénéfice net de201.699,22 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2019, le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent, et arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2019, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2019 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que votre société n'a pas été impactée par la crise sanitaire du COVID-19 en tant qu'évènement postérieur à la clôture du 31 décembre 2019 ; l'information y afférente a été précisée dans le rapport de votre Conseil d'administration.

Monaco, le 25 mai 2020.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Sandrine ARCIN

RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2019 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 :

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2019, vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

- le 23 avril 2019, en assemblée générale ordinaire annuelle à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées. Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 25 mai 2020.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Sandrine ARCIN